

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

FÉVRIER 2020 - N°50

Le Sabot de Vénus

Bourgogne



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Le coin des photographes

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.
Envoyez-les à olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.



Ligne sans fin ou les falaises de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois
à Chassagne-Saint-Denis et Cléron (25)



“ Plus de 20 ans désormais que je sillonne forêts, prairies et pelouses des vallées de la Loue et du Lison. Mais, là, toujours présentes ou jamais bien loin, les falaises m'appellent. Trait d'union entre terre et ciel, cet élément marquant du paysage caractérise à lui seul une nature encore sauvage. Pour protéger ce milieu naturel face aux perturbations engendrées par les activités humaines, il est parfois nécessaire de réglementer et de gérer la fréquentation... En tant que salarié du Conservatoire, je m'efforce de participer à la préservation de cet habitat, dernier refuge de vie sauvage? ”

Frédéric RAVENOT - Conservateur-adjoint de la Réserve Nationale Naturelle du Ravin de Valbois
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Le parcours initiatique d'un site aménagé pour l'accueil du public
- Pelouses marneuses : des travaux clôturés avec brio !
- Petite tortue mais grande préoccupation !

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- Les coteaux de la Bièvre, au cœur d'une vallée vivante
- Les pieds dans l'eau dans le Val de Saône

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- SAFER et Conservatoires, un partenariat favorable à la préservation de la nature

20. La nature à la loupe

- Punaises !
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- Le sentier du Mont Avril (71)
- Le sentier de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (25)

Le mot des présidents

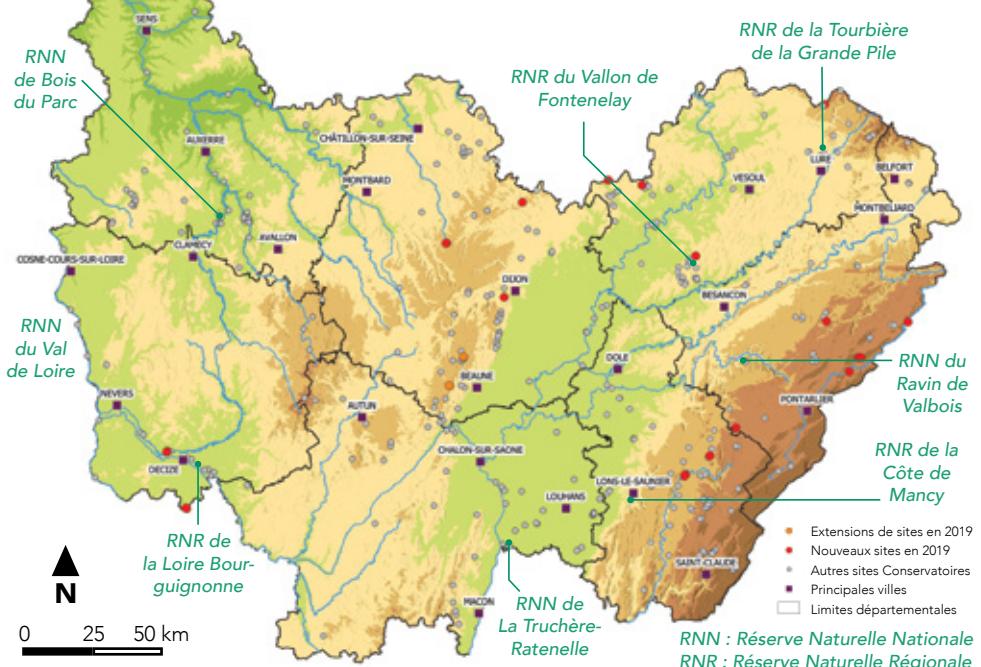
Ne percevons-nous pas un premier frémissement ? Le constat de l'érosion de la biodiversité et l'urgence de l'enrayer semblent mobiliser davantage chaque jour. La question environnementale est aujourd'hui au premier rang des préoccupations des citoyens européens et français. Cette préoccupation trouve des relais au niveau politique, les engagements se développant à toutes les échelles : green deal européen, plan national biodiversité, stratégie régionale pour la biodiversité, volontés politiques localement affichées, etc.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent pleinement participer à amplifier ce mouvement et à le transformer concrètement en actions au cœur des territoires. Cette volonté a été exprimée au travers de notre Plan d'actions quinquennal 2020-2024, commun à nos deux Conservatoires, que nous venons de présenter auprès de nos autorités d'agrément, à savoir l'État et la Région. Fruit d'une mobilisation de l'ensemble des forces vives qui composent nos associations (équipes élues, salariées, conseils scientifiques et partenaires), ce document-cadre porte une ambition réaffirmée en faveur de la biodiversité de notre région : ambition foncière, changement climatique, libre évolution et naturalité, ancrage territorial... sont quelques exemples de thématiques qui y sont inscrites. Et une conviction y est partagée : celle de la pertinence du modèle associatif, support et outil de l'implication citoyenne, levier majeur pour traduire cette préoccupation sociétale et politique dans un changement des pratiques aujourd'hui indispensable.

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Carte des sites conservatoires au 15 février 2020



Sources : BD Alti IGN 2011, BD Carto IGN 2011, BD Carthage IGN 2011, CENB 2020, CENFC 2020 • Auteur : CENB 2020



Chaque numéro du Sabot de Vénus se décline en une version bourguignonne et une franc-comtoise, dont les contenus sont en majorité communs. Les pages spécifiques à chaque Conservatoire sont identifiables grâce à ce symbole.



Les Conservatoires en action

Le parcours initiatique d'un site aménagé pour l'accueil du public

En plus de protéger, connaître et gérer les sites naturels, les Conservatoires cherchent à valoriser le patrimoine qu'ils représentent. Mais tous les sites conservatoires n'ont pas la même capacité à accueillir du public ! Certains seront aménagés pour leur découverte, d'autres visités de temps en temps seulement, d'autres encore resteront secrets. Mais rien n'est dû au hasard ! Les salariés des Conservatoires se creusent les méninges pour sélectionner les heureux élus puis en tirer le meilleur.

Démonstration de la démarche à travers le "témoignage" d'un site candidat...

Première étape : suis-je pertinent à valoriser et aménageable ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de s'intéresser à plusieurs de mes caractéristiques :

- **Mon attractivité** : mon potentiel pédagogique (diversité des patrimoines à valoriser, spécificité ou petit truc en plus rien qu'à moi, etc.) est-il suffisamment important ?
- **Ma fragilité et ma praticabilité** : est-il facile de me parcourir grâce à des sentiers existants ou à créer, sans que cela ne perturbe mon fonctionnement et les espèces qui vivent chez moi ? Par exemple, les sphagnes, mousses des tourbières, ne supportent pas de se faire marcher dessus alors que l'ombre

d'un platelage ne les gêne pas ! Si des aménagements sont nécessaires pour limiter les impacts d'une fréquentation, il faudra alors s'assurer que leurs coûts sont acceptables.

• **Mon accessibilité en véhicule et ma capacité de stationnement**: suis-je suffisamment proche d'une route ou d'un chemin carrossable pour que les visiteurs s'approchent de moi et puissent garer leur véhicule sans que cela nuise au paysage et à mes milieux naturels ?

L'opportunité d'être visité, et donc potentiellement le besoin d'être aménagé, s'évaluent également selon **le contexte territorial** : importance du tourisme local, motivation des acteurs, présence d'autres sites aménagés à proximité. Ainsi, même si techniquement je semble être le candidat idéal pour un aménagement, je regarderai peut-être passer les visiteurs au loin...

1 Des éboulis quasiment impraticables et très sensibles à la fréquentation sont peu propices à un aménagement *in situ* contrairement à une pelouse calcaire déjà traversée par un sentier.
S. Gomez - CENB / C. Laprand - CENFC

Deuxième étape : révéler le meilleur de moi !

J'ai passé la première étape haut la main, rien n'empêche mon aménagement pour recevoir du public. Mais, comme tout acte pédagogique, le fait de m'ouvrir aux visiteurs implique de :

- **cibler un public** à qui s'adresser,
- **choisir des thématiques** à aborder,
- **définir des messages** à faire passer,
- **imaginer les supports** les mieux adaptés.

Les salariés des Conservatoires, **en partenariat avec les acteurs locaux**, vont alors choisir quel angle d'approche me conviendra le mieux. Par exemple, pour un public familial qui n'est pas forcément habitué à la nature, me découvrir (et m'aimer !) pourrait passer par les sens, l'imaginaire, ou encore les jeux.

2



Troisième étape : faire de moi le plus beau...

Ça y est, ils ont bien réfléchi et savent ce qu'ils veulent faire de moi, alors place à l'action !

Les **médias pédagogiques** sont à concevoir. C'est là que commencent la rédaction des textes, la réalisation des illustrations, le choix des images et la mise en page des maquettes. Après de longues heures de relecture, elles seront soumises à la validation des différents partenaires.

Puis place au terrain ! Débroussaillage, création des cheminements, installation du fléchage et des supports pédagogiques. J'ai l'impression de changer de « visage » !

3



2 Réunion de concertation sur le terrain
E. Bund - CENFC

3 Construction d'un pilotis
G. Aubert - CENB

4 Mobilier invitant à la contemplation
C. Laprand - CENFC

5 Visiteurs devant un panneau
d'interprétation du paysage
O. Girard - CENB

4



5



Le saviez-vous ?

Nous passons en moyenne **1 minute** devant un panneau, ce qui correspond à la lecture de **10 phrases** seulement!

Recevoir du public, s'intéresser à moi, me sentir apprécié, c'est plutôt plaisant ! Toutefois, ce n'est pas donné à chacun et la réalisation concrète d'un aménagement de découverte nécessite réflexion et non improvisation !

N'oublions pas non plus que d'autres actions peuvent également contribuer à valoriser un site. Maintenir le contact entre l'Homme et la nature grâce à des visites guidées, des animations avec des classes et d'autres événements, est aussi très important !

Cécile FOREST

Chargée de missions Sensibilisation
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Clémence LAPRAND

Éco-interprète - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Les Conservatoires en action

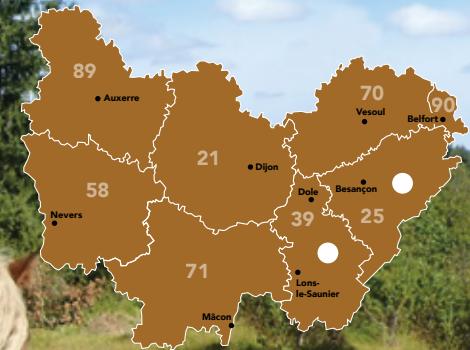
Pelouses marneuses : des travaux clôturés avec brio !

Un paysage ondoyant, c'est ainsi que l'on pourrait décrire les pelouses marneuses pour que vous les reconnaissiez facilement dans le paysage. Les caractéristiques propres de la marnie, prompte à se gorger d'eau par temps de pluie mais se crevassant pendant les sécheresses estivales, favorisent en effet les instabilités de pente.

Le défi de la vie sur marnie

Ces milieux si particuliers s'installent souvent sur les **marnes oxfordiennes***, celles-ci étant là et mises au jour par l'érosion. On les retrouve ainsi dans les vallées de la Loue et du Lison, au sein de la vallée de l'Angillon, dans la Combe d'Ain et d'autres vallées encaissées du sud du Jura, avec également des secteurs plus ponctuels sur le Belfortain, le Pays dolois, le Dessoubre et le secteur de Champlitte. Elles font actuellement l'objet d'un **inventaire mené par le Conservatoire botanique (CBNFC-ORI)**.

Les pelouses marneuses de Franche-Comté hébergent un cortège diversifié d'espèces, avec à la fois des espèces de pelouses sèches sur les pentes mais aussi des plantes de milieux humides, installées sur les zones de dépression et d'écoulements.

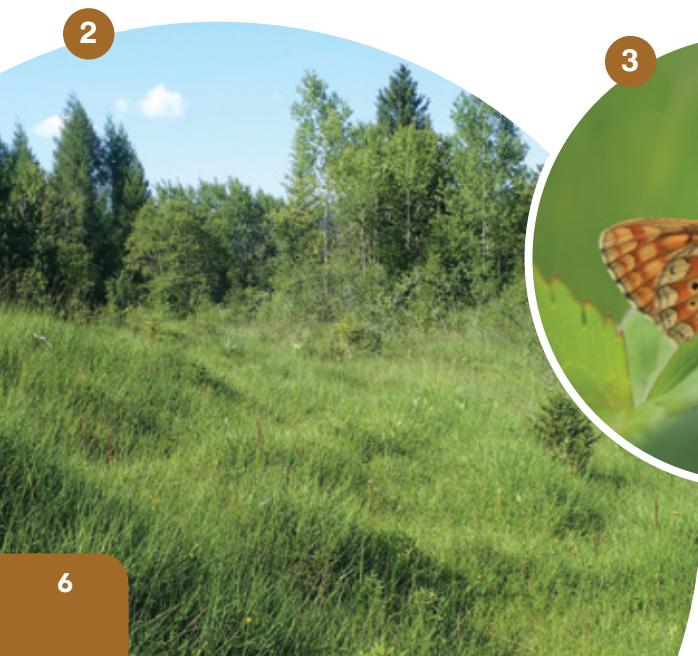


1

Rien de surprenant alors à ce que l'on y rencontre des espèces peu communes en Franche-Comté : le **Lotier maritime**, le **Plantain serpentin**, la **Blackstoneia perfoliée**, la **Gentiane ciliée** ou encore l'**Orchis musc**.

La physionomie actuelle de ces milieux découle de l'histoire de la Franche-Comté : par le passé, on y voyait un pâturage des génisses et/ou l'extraction de marnes, notamment pour la fabrication de tuiles. Désormais, et suite à la déprise agricole sur certains secteurs, **les pelouses marneuses ont tendance à se dissimuler sous les buissons ou les pins**. Elles peuvent aussi subir un **surpiétinement par le bétail**.

* Les marnes sont constituées d'un mélange d'argile et de calcaire. Les marnes oxfordiennes se sont formées de -163,5 à -157,3 millions d'années.



2



3

2 Pelouse marneuse de la pâture de Montsevely
T. Morvan - CENFC

3 Damier de la Succise
M. Crouvezier - CENFC

Des travaux de restauration en partenariat avec de nombreux acteurs

Le Conservatoire de Franche-Comté œuvre sur plusieurs sites de pelouses marneuses afin de **remettre en place une gestion extensive**. Suite à des phases de concertation avec les **communes**, l'**ONF** ainsi que les **exploitants agricoles et propriétaires de chevaux locaux**, deux projets de pâturage ont émergé presque simultanément sur la pâture de Montsevely à Andelot-en-Montagne (39), et sur les Prés Nicard, à Dambelin et Hyémondans (25).

C'est à l'automne 2019 que les **travaux préparatoires** à la mise en place d'un pâturage extensif ont pu commencer sur ces deux sites.

• Sur la pâture de Montsevely, il a fallu se questionner quant au mode d'intervention le plus adapté à ces milieux fragiles :

- sur les zones trop sensibles, des **interventions manuelles** ont été privilégiées : débroussaillage manuel et dégagement pour la pose de clôture par l'entreprise Biodivers'Idées, abattage et débardage à cheval par la Ferme Cannelle, pose de clôture électrique adaptée aux chevaux par l'**ONF** ;

- sur les zones où les engins pouvaient circuler sans risque, des **interventions mécaniques** ont pu être réalisées : débroussaillage avec des engins adaptés, aménagements pour sécuriser le site, mise en place du système d'abreuvement (pompe solaire) et création d'une mare (interventions réalisées par l'entreprise JTA).

Un projet qui a vu le jour grâce à de nombreux partenaires financiers

Afin de financer ces travaux (coût total des prestations de 47 000 €), le Conservatoire a répondu à un **appel à initiative en faveur de la biodiversité** lancé en 2018 par l'**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**. Ce financement a été complété par des subventions de la part de la **Fondation du Patrimoine**, de la **Région Bourgogne - Franche - Comté**, des **Départements du Doubs et du Jura** et de la **commune d'Andelot-en-Montagne**.

L'énergie animale : que du positif !

Pour respecter la sensibilité des pelouses marneuses, il a été décidé de faire appel à l'énergie animale sur la pâture de Montsevely. D'une part, le **débardage à cheval** d'une cinquantaine d'arbres a été réalisé par la Ferme Cannelle. D'autre part, une partie du site n'étant pas accessible aux engins mécaniques, l'**ONF** a proposé de faire appel à un **âne de bât** pour la distribution des 200 piquets de clôture. Cette intervention, réalisée par RandoAneJura en une journée, a permis un gain de temps considérable par rapport à une distribution manuelle.

• L'Espace naturel sensible des Prés Nicard a quant à lui vu la **mise en place de clôtures** équipées de 4 fils puisque ces parcs accueilleront dès l'année prochaine des chèvres, parfois difficiles à contenir. Ces animaux appartiennent à Anaïs GARNIER, une exploitante locale en cours d'installation en production fromagère. Celle-ci étant à la recherche de terrains pour faire pâturer ses chèvres, le Conservatoire a trouvé la solution idéale pour entretenir ces milieux tout en s'inscrivant dans le schéma économique local. Et le volet social n'a pas été en reste dans le cadre de ces travaux puisque c'est l'**association d'insertion Ensembler DéFI** qui les a réalisés, favorisant ainsi un retour dans un cadre professionnel pour plusieurs personnes.

Afin de s'assurer de la bonne gestion de ces pâtures, le **Conservatoire accompagne les communes dans la signature d'un partenariat fort avec les exploitants et les propriétaires de chevaux** (contrats de type baux ruraux à clauses environnementales) qui fixe ainsi les modalités d'exploitation. Restrictions dans les périodes de pâturage et nombre maximal d'animaux y sont par exemple inscrits.



4 Les habitants d'Andelot-en-Montagne et des scolaires ont été conviés aux démonstrations de débardage à cheval.
T. Morvan - CENFC

5 Les clôtures de type high-tensile sont composées de fils très conducteurs mis en tension par des tendeurs et ressorts.
M. Crouvezier - CENFC

6 Arrachage mécanique de buissons
T. Morvan - CENFC

Les travaux ont permis la réouverture de plus d'un hectare de pelouses marneuses sur la pâture de Montsevely en reconnectant les zones entre elles, ainsi que la création de parcs de pâturage sur ces sites emblématiques. Vous verrez donc très prochainement des chèvres sur les Prés Nicards et des chevaux sur la pâture de Montsevely.

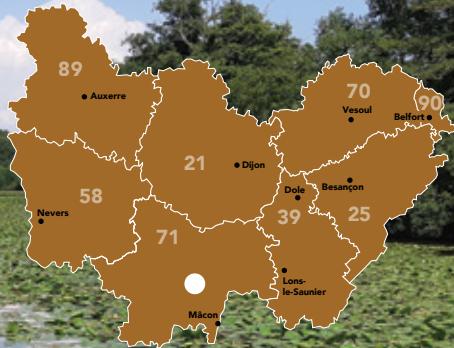
Tatiana MORVAN & Magali CROUVEZIER

Chargées de missions
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté





Les Conservatoires en action



Petite tortue mais grande préoccupation !

Au cœur du Charolais (71), lovés entre des prairies de pâture et des haies dessinant le paysage, se trouvent quatre étangs. Dans ces plans d'eau, nage paisiblement la Cistude d'Europe, qui y a trouvé un lieu de vie tout à fait acceptable. C'est la présence de cette petite tortue protégée qui a justifié de classer ce secteur en site Natura 2000, afin de la préserver.

Tous ensemble pour sauver la cistude

Depuis 2013, le **Conservatoire de Bourgogne** anime, pour le compte de la **commune de Martigny-le-Comte, le site Natura 2000 des étangs à Cistude d'Europe du Charolais**. Ainsi, il met en œuvre des actions en faveur de ce reptile, avec l'appui, l'enthousiasme et l'expertise de ses partenaires :

- **La Société d'Histoire Naturelle d'Autun**, qui a permis de mieux comprendre l'espèce grâce à des études poussées ;
- **La Chambre d'agriculture**, qui a accompagné 12 agriculteurs (soit 43 % des agriculteurs du site) engagés volontairement dans la préservation des milieux de ponte de la tortue (la cistude vit dans l'eau mais pond à terre sur les prairies !) ;
- Les trois communes du site, que sont **Martigny-le-Comte, Pouilloux** et **Le Rousset-Marizy**, qui ont mis en place des actions de sensibilisation vers leurs habitants, afin de mieux faire comprendre les tenants et aboutissants de Natura 2000 sur ce territoire ;
- Et **bien d'autres acteurs socio-professionnels ou propriétaires privés** se sentant concernés et s'investissant dans la préservation de ce site Natura 2000.



1

1 Les nénuphars et autres herbiers aquatiques abritent une microfaune essentielle pour l'alimentation de la cistude d'Europe : vers, mollusques, insectes, poissons morts, crustacés, etc.
O. Girard - CENB

2 Chantier participatif de mise en place d'un enclos pour la réimplantation de nénuphars
V. Voisin

3 La Cistude d'Europe aime prendre des bains de soleil.
S. Gomez - CENB

Un exemple d'action : jardiner dans l'eau...

Les végétations flottantes comme les nénuphars sont utilisées par les cistudes. Or, elles avaient disparu de l'étang du Rousset. Aussi, la commune du Rousset-Marizy a porté en 2018 un contrat Natura 2000 visant à **revégétaliser l'étang avec des nénuphars**. Lors d'un **chantier participatif bénévole**, des enclos ont été implantés dans l'étang, puis des sacs remplis de rhizomes de nénuphars y ont été déposés.

La nature a ensuite fait le reste : les racines se sont ancrées dans le sol et de magnifiques nénuphars blancs ont fleuri dès l'été 2019... pour le plus grand plaisir des cistudes !

2



3



De belles actions ont déjà été menées sur ce site Natura 2000, bien que petit en surface. D'autres encore sont à venir, tant la motivation du Conservatoire et de ses partenaires pour "chouchouter" les cistudes est grande !

Cécile DIAZ

Coordinatrice du Pôle Milieux humides
Bourgogne-Franche-Comté
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

1

Le Plan d'actions quinquennal commun à nos deux Conservatoires pour 2020-2024 a été validé le 17 décembre dernier par les deux Conseils d'administration réunis pour l'occasion à la DREAL à Dijon. Prochaine étape : sa validation par l'État et la Région après avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel - DREAL BFC 2019



Les temps forts

1

La voie des Conservatoires tracée pour les 5 ans à venir !

En 2019, les équipes élues et salariées se sont fortement investies dans la réflexion et la **rédaction du Plan d'actions quinquennal commun aux deux Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté**. Les Conseils scientifiques et les partenaires ont été également impliqués dans l'élaboration de ce document important.

Celui-ci définit les axes de travail et les objectifs que se sont fixées les deux associations pour les cinq ans à venir. Ainsi, outre la volonté d'amplifier les actions de gestion et de restauration des espaces naturels et d'accentuer l'ancre territorial, l'ambition foncière a été réaffirmée. Les questions du changement climatique ont été intégrées dans les orientations et les processus et l'implication des Conservatoires dans les politiques régionales de biodiversité a été renforcée. **Un nouvel axe a été construit, celui de l'assise citoyenne**, véritable enjeu pour les années à venir pour une meilleure prise en compte de la nature et de sa préservation.



3

Les zones humides à l'honneur !

Le 2 février a eu lieu la **Journée Mondiale des Zones Humides**. À cette occasion, le Conservatoire de Bourgogne a participé le 21 février dernier à l'**animation d'une soirée ciné-débat** au cinéma Arletty à Autun (71) aux côtés des Syndicats Mixtes des bassins versants de l'Arroux et de la Somme et Morvan, Autunois, Couchois.

La projection de deux films, l'un sur les mares et l'autre sur les agriculteurs et l'eau, ainsi qu'une conférence, ont permis de sensibiliser les participants à l'intérêt de préserver les zones humides en prenant pour exemple celles du bassin de l'Arroux.

2

Les gestionnaires d'espaces naturels ont échangé sur les outils fonciers

Jeudi 5 décembre, la **9^e journée des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** était organisée par les Conservatoires d'espaces naturels au lycée agricole Olivier de Serres à Quétigny (21). Près d'une centaine de participants issus d'associations, de collectivités, d'établissements publics et d'autres structures, ont échangé autour du thème « **les outils fonciers au service des espaces naturels** ».

En présence d'Hubert BOSSE-PLATIÈRE, professeur de droit rural et de droit à l'environnement à l'Université de Bourgogne, cette journée a été l'occasion d'échanger sur les enjeux actuels du foncier rural et les outils à disposition pour engager des actions favorables à la biodiversité.

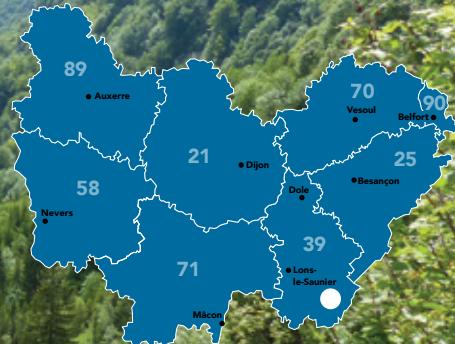
Les présentations de cette journée sont en ligne à cette adresse :

<http://bit.ly/rencontres-gestionnaires-2019>

2 La 9^e journée des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté
G. Doucet - CENB



2



Au cœur des sites conservatoires

Les coteaux de la Bienne, au cœur d'une vallée vivante

Lorsque l'on découvre les coteaux de la Bienne pour la première fois, juchés sur un flanc de falaise, le regard est tout de suite aspiré par ce paysage qui s'étend à perte de vue, cette vertigineuse vallée, à présent couverte d'arbres, puis par la rivière qui s'écoule en contrebas.

Les richesses des coteaux de la Bienne

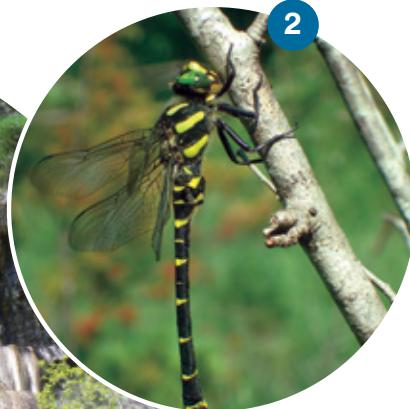
Outre le paysage saisissant, les coteaux de la Bienne (39) abritent une mosaïque de milieux diversifiés de part et d'autre de la rivière Bienne : **pelouses marneuses, bas-marais, forêt de pente, ruisseaux, etc.** Le site accueille de nombreuses plantes remarquables comme le rare **Orchis odorant**, la **Grassette commune** ou le **Choin ferrugineux**. Les espèces animales ne sont pas en reste, ces coteaux étant le lieu de vie de la **Bacchante**, papillon protégé, du **Cordulégastre bidenté**, libellule menacée, et du **Sonneur à ventre jaune**, petit crapaud reconnaissable à ses pupilles en forme de cœur. Le site comprend également des **formations géologiques étonnantes** : cascade de tuf*, cône de tuf, éboulis, etc.

* Tuf : roche formée par le dépôt du calcaire dissous dans les eaux

1 Au niveau des cascades, l'action conjuguée des turbulences de l'eau et des plantes entraîne un dépôt de calcaire, qui forme une roche bien caractéristique : le tuf (ou travertin).
L. Bettinelli - CENFC

2 Le Cordulégastre bidenté affectionne les milieux exiguës comme les suintements.
G. Doucet - CENB

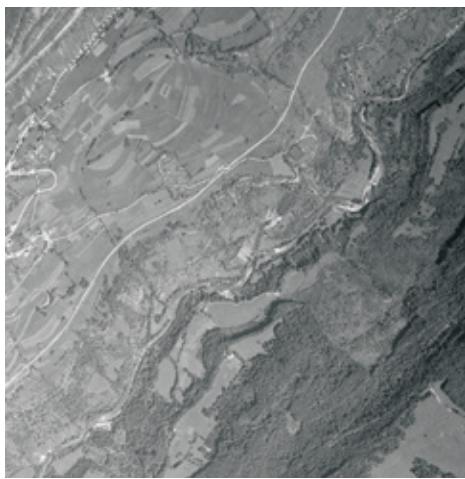
3 La Grassette commune doit son nom à ses feuilles à poils collants, qu'elle utilise pour attirer les moucherons et les piéger. Ouvrez l'œil, cette plante carnivore apprécie les flancs tufeux des cascades.
T. Morvan - CENFC



Un passé très agricole

Anciennement, les coteaux de la Bienne étaient très ouverts car exploités pour l'agriculture jusqu'au début du 20^e siècle. Dans le temps, cette vallée était dynamique : il existait une soixantaine d'habititations (fermes, moulins) avec des prés et des pâturages qui faisaient même office d'étapes pour les vachers suisses. Il reste seulement quelques traces de ces activités : ruines, portions de câble-mat, anciens canaux, etc.

Les terrains ont par la suite été touchés par la déprise agricole du fait de leur accessibilité difficile et de leur faible productivité. Les anciennes activités abandonnées, et afin de conserver un intérêt économique des parcelles, **des campagnes de plantations d'épicéas** ont été menées par le Fonds Forestier National à partir des années 70. **Les coteaux de la Bienne sont donc aujourd'hui très boisés et enrichis.**



4 En 1953, l'exploitation agricole importante maintenait le site ouvert.

5 En 2006, la forêt et les buissons sont très implantés.

6 Les travaux, réalisés par les entreprises 3TE et l'ONF, ont commencé en automne 2019 et privilégient le respect de ce milieu sensible par des moyens adaptés : interventions de débroussaillage et pose de clôture principalement manuelles, distribution du matériel pastoral à l'aide d'un âne de bât, etc.

T. Morvan - CENFC

Vers une réouverture des coteaux et une gestion pastorale extensive

Le Conservatoire est, depuis 1997, propriétaire de 28 hectares. Les coteaux de la Bienne faisant partie du site **Natura 2000 « Vallée de la Bienne, du Tacon et du Flumen »**, le Conservatoire travaille en **partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura**, animateur du site Natura 2000, pour la mise en place d'actions de gestion. Afin de procéder à la réouverture des coteaux au lieu-dit « Sous la Roche » notamment, le Conservatoire et le Parc ont réalisé plusieurs phases de travaux dans le cadre de contrats Natura 2000. L'objectif est ensuite de **mettre en place un pâturage extensif sur ces terrains**.

Suite à un pâturage temporaire par des chevaux à partir de 2012, une nouvelle solution d'entretien durable a été recherchée. Un couple de jeunes agriculteurs locaux, intéressé pour mettre des animaux sur les coteaux malgré leur faciès accidenté, a souhaité relever le défi de ce projet de pâturage. L'accompagnement par le Conservatoire et le Parc a conduit à la signature d'un **bail rural à clauses environnementales** en 2018 pour du pâturage extensif par des moutons et des génisses.



Jennifer BEGON

Agricultrice partenaire

Préserver la beauté des lieux

“ L'intérêt de ce partenariat avec le Conservatoire est pour nous de **faire pâtrer notre cheptel** sur ces terrains difficiles d'accès qui ne nous appartiennent pas, mais aussi de **participer activement à la réouverture de ces espaces auparavant entretenus puis laissés à l'abandon**. **Nous tenons à la beauté du lieu, il fait partie de notre patrimoine**. Le Conservatoire et le Parc nous ont permis de nous impliquer dans ce projet. **Seuls, nous n'aurions pas pu solliciter autant d'acteurs et de moyens**. Pour le pâturage, même s'il doit être adapté aux conditions difficiles (surveillance nécessaire) et aux zones sensibles, il apporte d'autres éléments à nos animaux comme les feuillus, qu'ils n'ont pas forcément sur d'autres pâtures. Le terrain escarpé est selon nous adapté aux plus petits troupeaux. Enfin, ces échanges nous permettent d'en **apprendre des uns et des autres**, ils sont très positifs ! Nous sommes à présent **impatients de voir le résultat des travaux** engagés ! ”



Une fois les équipements pastoraux créés, il ne restera plus qu'à amener les animaux pour travailler à la réouverture de cet endroit hors du temps et à s'imprégner de ce lieu chargé d'histoire lors d'animations à venir !

Tatiana MORVAN
Chargée de missions
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Au cœur des sites conservatoires

Les pieds dans l'eau dans le Val de Saône

Couvrant 67 ha, l'Entité cohérente de gestion* "Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or" regroupe 6 sites gérés par le Conservatoire de Bourgogne, répartis entre les communes de Vielverge au nord et Samerey au sud. Elle offre un aperçu complet du panel des milieux humides rencontrés dans cette région naturelle : prairies de pâture ou de fauche inondables, mégaphorbiaies**, boisements inondables ou mares, soit de quoi attirer l'attention du Conservatoire...

Une biodiversité typique à sauvegarder

Dès les années 90, le Conservatoire s'est intéressé à ce secteur, tentant de préserver ces **milieux naturels remarquables** déjà menacés par l'intensification de l'agriculture ou l'**artificialisation des surfaces**.

En effet, le Val de Saône abrite des espèces patrimoniales dont la rare **Utriculaire vulgaire**, le **Calamagrostide blanchâtre** (une graminée) ou encore le **Tarier des prés**.

Malheureusement, l'espèce phare de ces prairies inondables, le **Râle des genêts**, est aujourd'hui considérée comme disparue du secteur.

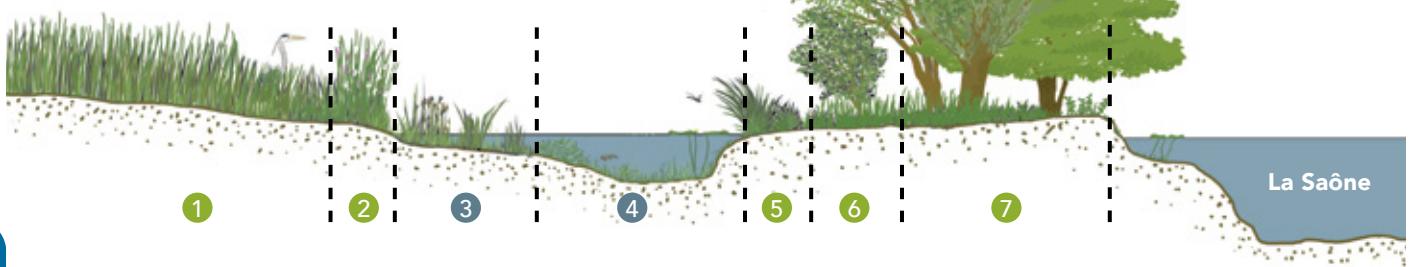
C'est alors qu'en 1994, les **Prés de Champ Levet à Tillenay** sont devenus le premier site conservatoire du territoire. Puis, le Conservatoire a «gagné du terrain» jusqu'en 2018, année durant laquelle la gestion du réseau de mares des Prés de Champ Bourré lui a été confiée par la commune de Vielverge.

* Entité cohérente de gestion : par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité cohérente de gestion (ECG) et font l'objet d'un seul et même document de gestion établi par le Conservatoire.

** Mégaphorbiaies : formations à hautes herbes

Le Val de Saône présente une mosaïque de milieux exceptionnels :

- 1 - Les prairies inondables
- 2 - Les mégaphorbiaies
- 3 - Les milieux amphibiens
- 4 - Les milieux aquatiques
- 5 - Les caricaies
- 6 - Les saulaies arbustives
- 7 - Les forêts inondables



Des efforts de préservation récompensés...

Le Conservatoire de Bourgogne accompagne depuis le début plusieurs éleveurs pour la **mise en place d'une fauche dite tardive**, soit à partir de juillet. Ceci permet en effet de respecter le cycle de développement des végétaux les plus rares mais aussi de certaines espèces animales. Des **travaux réguliers d'entretien de mares par curage ou des séquences de broyage hivernaux sur les mégaphorbiaies** sont également menés. Et ces travaux de génie écologique ont été couronnés de succès ! L'**Élatine faux alsine** est par exemple réapparue et une belle population de **Tarier des prés** s'est maintenue sur les champs captants* de Poncey-lès-Athée.



* Champ captant : zone de captage d'eau potable

1 La modernisation de l'agriculture est la principale cause de la régression du Tarier des prés. Les fauches effectuées avant juillet ne laissent pas le temps aux oisillons d'être assez grands pour quitter le nid, construit au sol.
R. Desbrosses

... mais rien n'est gagné !

Depuis quelques années, tous ces efforts fournis pour préserver ces sites sont susceptibles d'être compromis par... le **changement climatique** ! L'augmentation des températures moyennes et les modifications drastiques du régime des précipitations pourraient à court terme faire perdre à certains secteurs du Val de Saône leur caractère régulièrement inondable. **Les épisodes de sécheresse de plus en plus marqués** provoquent d'ores et déjà des baisses de niveau des eaux superficielles et souterraines. **Les milieux humides tendent à s'assécher**, menaçant ainsi la faune et la flore qu'ils abritent. Déjà soumis à une forte pression agricole depuis une vingtaine d'années, les milieux humides du Val de Saône doivent désormais aussi faire face à la menace climatique.

3 Après la théorie, place à la pratique !
Les travaux ont eu lieu sous l'œil du chargé de missions qui a défini les interventions à effectuer suite à un diagnostic écologique.
G. Aubert - CENB



2 L'Utriculaire commune, dont le nom est bien trompeur vu sa rareté, est une plante aquatique carnivore emblématique du Val de Saône.
S. Moncorgé - CENFC / C. Forest - CENB



Conscient des enjeux paysagers et naturalistes majeurs sur cette région naturelle, le Conservatoire s'efforce de maintenir et sauvegarder un patrimoine naturel en danger de disparition, par le biais d'actions foncières, travaux et suivis scientifiques. L'engagement de communes comme Vielverge auprès du Conservatoire est un facteur essentiel à la réussite.

Antoni ARDOUIN
Chargé de missions territorial
de Côte-d'Or - Conservatoire
d'espaces naturels de Bourgogne

Un « prédateur en herbe »

Les feuilles immergées de l'**Utriculaire commune** sont des utricules, c'est-à-dire des petits organes en forme d'outre, redoutables pièges à zooplancton. Les petits organismes s'aventurant vers l'utriculaire sont aspirés puis digérés par des enzymes. Le liquide riche en éléments nutritifs obtenu est alors absorbé par la plante.

Pour comprendre le fonctionnement de ce piège, voici une petite vidéo très intéressante :
<http://bit.ly/2NIOskk>
Âmes sensibles, s'abstenir !



Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1

Du pin sur la planche à Plombières -lès -Dijon (21)

Les pelouses calcaires de la Folle pensée, situées sur l'**Espace naturel sensible des Combes et vallées de l'Ouche** s'étendant sur les communes de Plombières-lès-Dijon et Talant, sont menacées par la colonisation des Pins noirs et sylvestres qui grignotent petit à petit de la surface. Afin de restaurer ce milieu naturel, un **chantier nature** a été organisé pour la deuxième année consécutive pour **couper à la main les semis de résineux**. Et cette année, c'est la **jument de trait** d'Elodie, bénévole au Conservatoire, qui a assuré **l'enlèvement des produits de coupe** en dehors des zones sensibles. Un grand merci aux participants et à Victoire la jument !

2

Bilan mitigé pour la Gentiane croisette et l'Azuré de la Croisette à Bouilland (21)

Initié en 2005 et remis en place en 2010, le suivi de la **Gentiane croisette** et de l'**Azuré de la croisette** a été reconduit pour la troisième fois en 2019. Le bilan de ces 14 ans de suivi est plutôt positif pour la gentiane, avec une légère augmentation de la surface occupée par l'espèce. En revanche, l'**aire de présence de l'azuré s'est légèrement réduite** avec notamment une absence de pontes sur les secteurs où la gentiane se trouve dans un environnement fortement embroussaillé. Des travaux légers de réouverture de corridors écologiques devraient permettre de faciliter l'accès de l'azuré à sa plante-hôte dans ces zones.



2

2 Azuré de la Croisette sur une Gentiane croisette - G. Doucet / C. Foutel - CENB

3 Sarcophage trouvé au fond de la Loire P. Moyat - CENB



3

Voyage dans le temps sur la Loire (58)

Des **recherches archéologiques, historiques et géomorphologiques**, ont été menées sur la Loire moyenne au cours des 15 dernières années. Les **nombreuses traces laissées par l'Homme** au sein de l'actuelle Réserve Naturelle du Val de Loire et au-delà (anciennes piles de ponts, restes de pièges à poissons ou de moulins sur pilotis du 18^e siècle, meules et sarcophage du 6^e siècle, etc.) prouvent que le **fleuve a été aménagé et exploité depuis au moins l'époque romaine**. L'analyse de cartes anciennes, de clichés satellites, la télédétection et des carottages sédimentaires, ont également montré que la **Loire n'a cessé d'évoluer, influencée par le climat et les actions humaines**.

Deux nouveaux sites

- Le Conservatoire a passé une convention avec la **ville de Dijon** pour la gestion du site du **Fort de la Motte Giron**, pelouses calcaires où il avait déjà déployé des actions de pâturage.
- Le Conservatoire est maintenant propriétaire de la **gravière de Marcigny (71)** et de prairies limítrophes représentant 43 ha. Cette acquisition a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-DSE Bourgogne 2014/2020 et par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Deuxième phase des travaux d'aménagement du sentier de Vanneau (89)

Le sentier du Marais de Vanneau continue sa renaissance. Opération prévue sur 3 années, la deuxième tranche de **réfection totale du pilotis du marais** a été réalisée en septembre. Une nouvelle réalisation, 100% bois naturel, pour laquelle on pourra noter une adaptation-test du platelage pour le rendre moins glissant...

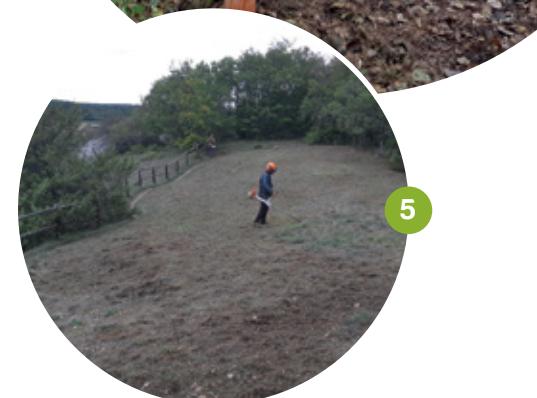
L'automne 2020 verra la troisième et dernière phase avec les 150 derniers mètres à remplacer. Ce sentier, accompagné de nouveaux équipement pédagogiques, redonne aux visiteurs le plaisir de découvrir ces milieux typiques de la vallée du Branlin.



4

De la fauche pour la biodiversité (89)

Intervention désormais annuelle, **une fauche manuelle des pelouses avec exporation** a été réalisée fin octobre sur toute la **Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc**. Cette opération, bien que contraignante (difficulté liée à la nature très minérale du site...), montre depuis quelques années des **résultats encourageants** ! Par exemple, la diversité, tout comme les effectifs de papillons, ont augmenté. On peut noter l'apparition d'une nouvelle espèce, l'**Azuré du serpolet**, espèce protégée et très rare dans l'Yonne. Un travail harassant, mais qui petit à petit porte ses fruits !



5

Cure de jeunesse sur la Lande de la Chaume du Creusot (71)

Un secteur de lande vieillissante (calunes au stade de sénescence) a subi une cure de jouvence. Pour cela, une **opération de broyage avec exporation a été effectuée sur 0,7 ha**. Cela va permettre à la lande de se régénérer et de retrouver toute sa vigueur. Rendez-vous ce printemps, cet été, puis cet automne, pour assister aux différentes teintes que ce milieu arborera par ses floraisons étaillées au fil de l'année.



6

7

L'étang de Fontaine Morand prêt à accueillir la Marsilée à quatre feuilles (71)



7

Découvertes naturalistes

- Sur l'Étang Fouget **8**, au sein de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71), l'assèchement partiel a permis l'expression et la découverte du **Souchet de Michel**.

Il s'agit d'une espèce en danger sur la Liste Rouge de la Flore régionale.

Une autre espèce a été observée pour la première fois :

l'Oedipode automnale, un criquet du sud de la France.



4 Réfection du pilotis du Marais de Vanneau
G. Aubert - CENB

5 Fauche manuelle de pelouse
G. Aubert - CENB

6 Broyage de la Lande de la Chaume
G. Aubert - CENB

7 Travaux sur l'étang de Fontaine Morand
G. Aubert - CENB

8 Souchet de Michel
G. Doucet - CENB

Cet étang bressan a fait l'objet de lourds travaux en fin d'année 2018 dans le cadre d'un **projet de réimplantation de la Marsilée à quatre feuilles** (fougère aquatique). Suite à la **vidange de l'étang** et sa **mise en assec** durant un an, les travaux ont consisté à poser **un nouvel ouvrage de vidange** de type « moine » (permettant de contrôler les niveaux d'eau), **curer le bief et reprofilier une partie des berges** en pentes douces. Les conditions écologiques sont ainsi plus favorables pour accueillir la **marsilée qui pourra être transplantée en 2020** sur l'étang, en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien.

Partenariat sur les bords de Loire (58)

Le site des **Varennes de Tinte** a fait l'objet d'un conventionnement entre les propriétaires du site, que sont le **Conseil Départemental de la Nièvre et la société Bois et Sciage de Sougy-sur-Loire**, et le Conservatoire début 2019. Ce site est connu depuis 1895 pour son intérêt écologique, et plus particulièrement floristique. Si le site a beaucoup évolué depuis, il possède encore aujourd'hui **des pelouses des hautes terrasses de la Loire ainsi qu'une biodiversité floristique patrimoniale**. Afin de les préserver, une **notice de gestion** a été rédigée et est actuellement en cours de validation afin de mettre en place une gestion pérenne sur ce nouveau site conservatoire. C'est dans ce contexte que des actions de suivis et des travaux de restauration seront réalisés au cours de l'année 2020.

La vie de l'association

2020 sera une année riche en grands moments

Cette année, venez « souffler les bougies » avec nous lors de grandes occasions : les **40 ans de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle** (71), les **25 ans de gestion au Cirque de la Coquille** (21) et au **Marais de Vanneau** (89), avec notamment l'inauguration de ses nouveaux aménagements, les **20 ans du sentier de la Boucherette** à Lugny (71) qui sera paré de nouveaux équipements, et l'inauguration des tous nouveaux aménagements pédagogiques pour découvrir **les pelouses des Côtes d'Orge** à Chaulgnes (58).

Pour célébrer ces événements et découvrir d'autres surprises, l'équipe du Conservatoire vous a concocté **un programme de visites** qui débutera avec **Fréquence Grenouille** dès le printemps et se terminera à l'automne avec nos **chantiers bénévoles**. Vous êtes invités à rejoindre nos équipes sur le terrain afin de participer à des sorties variées, réparties sur le territoire pour aller à la rencontre du patrimoine naturel bourguignon. Retrouvez dès le mois de mars **l'agenda des rendez-vous nature** sur www.cen-bourgogne.fr

Découverte de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne à l'occasion de l'Assemblée générale à Saint-Hilaire (58)
J. Minois

La parole à...



Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Le citoyen au cœur de notre association : une volonté à faire vivre

“ L'année 2020 amorce une nouvelle période de projets dont les grandes orientations ont été définies pour les cinq années à venir dans le nouveau Plan d'actions quinquennal. Avec ce PAQ, l'État, la Région et les deux Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont défini conjointement un programme d'actions en faveur de la biodiversité, pour la période 2020-2024. Un nouvel axe fort y a été ajouté « **Consolider la place et l'implication des citoyens dans nos associations** » pour réaffirmer l'importance des adhérents et bénévoles.

Rappelons-nous que notre Conservatoire est une association née en 1986 de la volonté de quelques pionniers, amoureux de la Nature, de préserver les milieux remarquables de notre région. Progressivement renforcée par le développement d'une équipe pluridisciplinaire comptant aujourd'hui 30 salariés, l'association est toujours confortée dans ses actions par le soutien grandissant des bourguignons conscients de la nécessité d'agir. En 34 ans, l'association n'a cessé d'œuvrer pour la préservation de notre patrimoine naturel en recherchant la mobilisation et l'implication volontaire de tous les acteurs (propriétaires, usagers, collectivités, associations, etc.). Une gestion pérenne des sites, une présence sur le territoire de longue date, des partenariats constructifs, de nouveaux projets pour l'avenir... rendus possibles grâce à l'implication de ceux qui agissent collectivement en faveur de la biodiversité.

Le Conservatoire souhaite développer la dynamique de la vie associative en allant au cœur des territoires pour rencontrer les citoyens et en développant son réseau de bénévoles pour permettre à ceux qui souhaitent prendre part à nos actions de pouvoir prêter main forte à notre équipe !

Suivez-nos actualités pour connaître les projets à venir !





Et dans le réseau des Conservatoires ?

Une formation pour les nouveaux salariés des Conservatoires

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté a accueilli trois jours fin novembre la **formation «Enrichir sa culture Conservatoire»**. Organisée par la Fédération des Conservatoires et soutenue par l'Office français de la biodiversité, elle est **destinée aux nouveaux arrivés**

dans le réseau afin de leur distiller des **clés de compréhension et d'intégration dans la grande famille des Conservatoires**. Au programme: de nombreuses présentations sur le réseau des Conservatoires, les missions et les métiers, ainsi qu'une journée de terrain pour visiter des sites gérés par le Conservatoire de Franche-Comté dans le Doubs.

Les **18 stagiaires** ont également apprécié les soirées-terroirs (fondue, cancoillotte, etc.) organisées à la maison de l'environnement à Besançon puis le lendemain dans les locaux de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois à Cléron !

En 2019, les Conservatoires ont vu la vie en Life

En France, seuls **trois projets européens Life sur la biodiversité ont été sélectionnés en 2019 par la Commission européenne**. Et les Conservatoires d'espaces naturels sont soit les porteurs soit les partenaires principaux de ces projets. Cela illustre les compétences du réseau dans le montage de projets transversaux, complexes et ambitieux en faveur de la biodiversité !

- Le **Life Anthropofens**, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, vise à **restaurer les milieux de marais tourbeux alcalins** du Nord de la France et de la Belgique.

D'un budget de 18,5 millions d'euros, il réunit 10 structures bénéficiaires qui interviendront sur 480 ha de tourbières.

- Le **Life Nature** porté par le Conservatoire de Rhône-Alpes vise à mieux **concilier la vulnérabilité écologique du camp militaire de la Valbonne avec sa vocation opérationnelle**.

• Le troisième projet sélectionné est un Life Gouvernance, le **Life NaturArmy**, qui regroupe autour du Ministère des Armées, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et les Conservatoires Nouvelle-Aquitaine, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, et en tant que prestataires, les Conservatoires PACA et Loir et Cher.

Ce projet de 2,7 millions d'euros a pour objectif d'**améliorer la gestion des terrains militaires situés sur des sites Natura 2000**, véritables réservoirs de biodiversité car épargnés par certaines actions de l'Homme.

“Des propriétaires forestiers soucieux des zones humides” en vidéo

Le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes vient de sortir **un film destiné à convaincre les propriétaires forestiers d'éviter de boiser, de restaurer d'anciennes plantations et surtout de mieux considérer les tourbières et autres zones humides forestières**. Dans ce film, trois propriétaires d'origine et de convictions différentes témoignent. Des agents du Centre régional de la propriété forestière analysent et expliquent quels sont les enjeux réels de ces espaces improductifs sur le plan sylvicole et précieux pour préserver notre ressource en eau et la biodiversité.

La vidéo est en ligne sur :
<http://bit.ly/forestiers-ZH>

1 Des ânes pâturent le camp militaire de Valbonne.
CEN Rhône-Alpes

2 Le Marais de Sacy en Picardie sera réhabilité dans le cadre du nouveau programme Life Anthropofens.
F. Muller





Des partenariats pour mieux préserver la nature

SAFER et Conservatoires, un partenariat favorable à la préservation de la nature

La Société d'aménagement foncier et d'espace rural (SAFER) est un acteur du foncier incontournable pour les Conservatoires dans leur mission de préservation des milieux naturels. Cet opérateur est le garant des mouvements fonciers agricoles, tant dans leurs orientations que sur le montant des transactions, et intervient également en tant qu'accompagnateurs de porteurs de projet.

Une collaboration qui se développe au fil des ans

Les premiers contacts entre la SAFER et le Conservatoire de Bourgogne remontent à **1994** avec l'acquisition des sites d'Ouroux-sur-Saône (71). Cette démarche est plus récente en Franche-Comté, avec une première vente de la SAFER en **2003**, sur le site du Colombey à Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt (70). **Aujourd'hui, ce sont 40 sites et près de 855 hectares qui ont été acquis par les Conservatoires par le biais de la SAFER dans le cadre de rétrocessions.**

Lors des premiers échanges, la **complexité de travail était réelle**, car opposant deux mondes aux approches bien différentes, l'agriculture et l'écologie. Il aura ainsi fallu apprendre à se connaître, comprendre les modes de fonctionnement de chacun et surtout identifier et saisir la compatibilité de nos actions communes.

Depuis 2010, le rapprochement des deux instances est monté en puissance :

les Conservatoires sont **membres des Comités techniques départementaux de la SAFER** afin d'apporter leur expertise. La SAFER Bourgogne-Franche-Comté est **membre du Conseil d'administration** du Conservatoire de Bourgogne et les Conservatoires siègent à celui de la SAFER.

1

1 La pelouse sèche
des Charmes Rondes
à Champlitte (70),
un exemple de vente SAFER
B. Cotte - CENFC

Un droit de préemption pour préserver une pelouse sèche à Champlitte (70)

Lors d'un mouvement foncier, la SAFER a fait valoir son droit de préemption sur une vente trop onéreuse afin de lutter contre la spéculation foncière. La contre-offre de rachat proposée par la SAFER a été acceptée par le vendeur et la **SAFER a identifié la présence d'enjeux environnementaux sur le foncier acquis. Elle s'est ainsi tournée vers le Conservatoire de Franche-Comté** et un travail collégial a été réalisé afin de trouver les meilleures conditions de préservation.

C'est ainsi que la pelouse sèche des Charmes Rondes à Champlitte a été co-acquise par le Conservatoire et la commune, avec promesse de bail à une agricultrice locale.



Julien BURTIN

Chef de Service Collectivités Environnement
SAFER Bourgogne-Franche-Comté

Le foncier est un enjeu majeur sur les territoires

“ Les nombreuses actualités médiatiques sur le sujet en témoignent, le foncier doit être géré de manière équilibrée afin de préserver nos capacités de production, notre patrimoine et nos paysages. Véritable opérateur foncier au cœur de l'aménagement rural et péri-urbain, la SAFER a vu ses missions renforcées par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, c'est-à-dire :

- contribuer au maintien et au développement d'une agriculture et d'une sylviculture dynamiques et durables ;
- accompagner l'Etat et les collectivités territoriales pour une gestion durable de l'espace rural ;
- agir en faveur de l'environnement pour la protection de la nature, de la ressource en eau, des paysages, de la biodiversité, des zones humides, et contre les risques naturels.

En Bourgogne-Franche-Comté, la SAFER s'évertue à remplir toutes ces missions. ”

Un partenariat au plus près du contexte territorial, foncier et des enjeux patrimoniaux

Dans le cadre de leurs actions conjointes, les Conservatoires et la SAFER unissent leurs efforts pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité. En effet, lors d'une vente, si les Conservatoires identifient des enjeux environnementaux importants ou la menace de destruction de milieux et qu'ils ne se portent pas acquéreurs dans ce cadre, d'autres modalités de préservation des enjeux environnementaux peuvent se mettre en place. La SAFER peut amender des clauses particulières à l'acte de vente : c'est la « cession avec des clauses environnementales » ou « cahier des charges SAFER ». L'acquéreur devra alors appliquer cette gestion environnementale au risque de voir l'acte de vente rompu.

Ce cahier des charges SAFER est une sécurité pour le maintien de milieux naturels en bon état de conservation. Toutefois, la question du suivi du respect des préconisations des cahiers des charges reste posée et marque une limite de cet outil. Un travail de réflexion mérite d'être engagé.



François-Xavier DE LANGALERIE

Conseiller foncier - Service départemental de la Nièvre,
SAFER Bourgogne-Franche-Comté

Deux visions se rapprochent

“ Depuis les premiers échanges avec le Conservatoire de Bourgogne, la prise de conscience des enjeux environnementaux ne fait que croître. De là, découle un travail de plus en plus lié entre deux structures, deux visions du monde rural qui se rapprochent et se trouvent bonifiées par un travail commun. Je constate qu'au plus proche du terrain, on arrive au travers du Comité technique à concilier les intérêts des milieux naturels sans perdre de vue l'aspect agricole. Aujourd'hui, ces 20 années de travaux réguliers ont changé le regard des acteurs locaux. C'est peut-être là la plus grande réussite de ces multiples dossiers travaillés ensemble. ”

Estelle LAURENT

Chargée de missions transversales - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Raphaël VAUTHIER

Responsable de secteur Jura / Haute-Saône - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Un cahier des charges pour sauvegarder la biodiversité

Suite à la mise en vente de 165 ha sur la commune de Druy-Parigny (58) par la SAFER, le Conservatoire de Bourgogne a sollicité celle-ci pour que la vente bénéficie d'une prise en compte environnementale. En effet, un risque important de retournement des prairies pour de la mise en culture par les candidats au rachat existait sur des secteurs à forts enjeux en termes de biodiversité. Un cahier des charges a été élaboré après un long travail de conciliation entre les différents acteurs (SAFER, Conservatoire, animateur du site Natura 2000, futurs acquéreurs). Il vise le non retournement des prairies à enjeux, la gestion par fauche et/ou pâturage extensif, le maintien des haies et des mares, la restauration des pelouses calcicoles présentes, etc.



2 Les prairies humides du Pavillon à Druy-Parigny (58), incluses dans le périmètre du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et bassin de La Machine », bénéficient d'un cahier des charges SAFER.
P. Loquet - Communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais

Pour une préservation de la nature plus efficace, il est important que la SAFER et les Conservatoires étendent et consolident leur partenariat. Celui-ci doit permettre de concilier au mieux les attentes des différents acteurs locaux et les enjeux patrimoniaux présents avec toujours pour optique la préservation de la biodiversité.



La nature à la loupe

Punaïses !

La punaise des lits, la punaise grise, la verte... On peine à en citer davantage, alors que le groupe des punaises (les hétéroptères pour les intimes) est d'une incroyable diversité : 41 familles pour presque 1400 espèces en France, avec des modes de vie très variés.

Les punaises ont deux points communs : un appareil buccal piqueur-suceur (rostre) et des ailes semi-membraneuses. Faisons le point sur quelques espèces communes, connues, mais pas toujours rattachées à l'ordre des punaises dans l'esprit des gens.

Le "Gendarme"

Très présent dans les parcs et jardins, le **Gendarme** est l'unique représentant, dans notre région, de sa famille, les **Pyrrhocoridae**. Celle-ci compte presque 300 espèces, essentiellement tropicales, comme ses hôtes habituels à savoir des plantes de la famille des Malvaceae. Notre « cherche-midi » consomme essentiellement les sucs de graines de Tilleul, Rose trémière ou Hibiscus. Bien qu'il soit parfois très abondant, il n'est jamais nuisible.

À la surface des eaux

Les espèces de la famille des **Gerridae** sont parfois nommées « araignées d'eau ». Fait unique chez les insectes, il existe un genre pélagique (habitant en haute mer) répandu dans l'Océan pacifique. Les **Gerris** et autres **Aquarius** sont de redoutables prédateurs qui doivent l'essentiel de leur agilité à la tension superficielle de l'eau. Indélicatesse de la nature, les mâles d'une certaine espèce de Gerris contraintent les femelles à copuler en attirant volontairement l'attention des prédateurs (ondes), ne s'arrêtant qu'ayant obtenu satisfaction...

Beauté redoutée... des légumes

Nezara viridula est une punaise verte de la famille des **Pentatomidae**, très similaire à l'espèce commune *Palomena prasina*, mais arrivée relativement récemment dans notre région, favorisée par les modifications climatiques. Ses larves multicolores (qui passent par 6 mues successives de l'œuf à l'adulte) sont superbes vues de près mais sont de terribles déprédateurs de tomates, courgettes, haricots...



1 Gendarme
F. Ravenot - CENFC

2 Larves de *Nezara viridula*
P. Derennes

Les Pentatomoidea, c'est quoi ?

Cette super-famille est celle des « grosses punaises classiques », qu'on identifie assez facilement en tant que telles. Un atlas présentant les 75 espèces (6 familles) composant la faune franc-comtoise vient d'ailleurs de paraître. Il rassemble 4000 données.



Cet atlas a été réalisé bénévolement pour l'OPIE Franche-Comté par Magalie MAZUY, chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.



Magalie MAZUY
Chargée de missions
Conservatoire
d'espaces naturels de
Franche-Comté



L'anecdote naturaliste de...

Magali CROUVEZIER

Chargée de missions au Conservatoire de Franche-Comté

Dans la nature, on en voit souvent de toutes les couleurs !

“ Aucune des couleurs que vous rencontrez dans la nature n'est le fruit du hasard. Elles sont le résultat de «**hasards**» **génétiques** qui se sont révélés être de véritables coups de pouce pour la survie des espèces, aboutissant peu à peu à la **sélection naturelle des caractères les plus avantageux**.

Le rôle de certaines couleurs est facilement identifiable. Ainsi, les différentes nuances de vert servent évidemment de **moyen de camouflage** pour de nombreux insectes, afin d'être moins visibles pour leurs prédateurs. D'autres ont choisi la stratégie inverse : **être très visibles au point de faire peur**. Le rouge de certains insectes, comme la **Coccinelle** ou la **Punaise arlequin**, est ainsi souvent associé à leur goût acré, acide, voire même à leur caractère vénéneux. Mais certains profitent justement de la stratégie pour « **faire croire** » qu'ils ne sont pas comestibles.

Chez les plantes aussi, les couleurs ont leur utilité. **Les longueurs d'onde les mieux perçues par les insectes pollinisateurs** (jaune-vert, bleu et ultraviolet) **sont ainsi utilisées par certaines fleurs** pour les diriger vers le pollen et ainsi augmenter leur chance de fécondation (la forme, la taille et le parfum étant également des moyens d'attraction). Elles poussent même parfois le vice en changeant de couleur après fécondation : les taches jaunes présentes au centre de la fleur du **Marronnier d'Inde** passent ainsi au rouge après pollinisation, encourageant les insectes à aller butiner préférentiellement des fleurs non fécondées.



L'anecdote naturaliste de...

Maxime JOUVE

Chargé de missions territorial Yonne au Conservatoire de Bourgogne

Le retour du loup dans l'Yonne

“ La présence du loup est attestée **dans le département de l'Yonne depuis juin 2018**. Malheureusement, cette confirmation s'est faite aux dépens d'attaques répétées sur un troupeau de brebis dans le Tonnerrois (8 attaques). **La présence de l'espèce et le front de colonisation dans le département icaunais ont été appuyés en 2019**, avec de nouvelles attaques dans le Tonnerrois et dans le sud du département (Vézélien, Avallonnais). Le loup n'a pas été écarté sur la constatation de 44 attaques au cours de l'année 2019 dans l'Yonne.

Le retour de ce grand prédateur dans le département divise ! D'aucuns le voient comme le symbole du sauvage qui retrouve sa place dans notre société « hors-sol », d'autres l'identifient comme une nouvelle menace, une contrainte supplémentaire, qui vient gripper les rouages de la filière ovine à une époque conjoncturellement difficile.

La problématique est loin d'être simple et le retour de ce canidé après 130 ans d'absence dans notre territoire de plaine se doit d'être appréhendé avec sérénité et géré en bonne intelligence.

Pour information, **une cellule de veille Loup** s'est mise en place à la demande du préfet de département en juin 2019. Un **groupe Loup** a également vu le jour au sein du Parc naturel régional du Morvan.



3 Loup
Pixabay



1 Le **Cercope rouge-sang** sécrète un liquide écoeurant pour ses prédateurs. Ceux-ci se feront peut-être avoir une fois en mangeant un individu, mais pas deux !
M. Crouvezier - CENFC

2 La **Petite pervenche** présente probablement des nuances de couleurs dans les ultraviolets que l'œil humain ne peut discerner mais qui visent à guider les polliniseurs vers les organes reproducteurs de la plante.
M. Crouvezier - CENFC



De mai à juin, l'Orchis pyramidal fait poindre ses inflorescences roses en forme de pyramide parmi les herbes hautes du Mont Avril.
O. Girard - CENB



Promenons - nous sur les sites

71 Le Mont Avril : un air de Sud en Bourgogne

Aux portes de Chalon-sur-Saône, le Mont Avril vous fera prendre de la hauteur et vous dévoilera ses pelouses calcaires, milieux naturels aux notes méridionales et emblématiques de Bourgogne.

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels remarquables

Les pentes et le sommet du mont sont recouverts de **pelouses calcaires**, c'est-à-dire des étendues à végétation rase souvent dominées par les graminées et parsemées d'arbustes. C'est le lieu de prédilection des **orchidées**. Les corniches rocheuses et les pierriers abritent quant à eux des **plantes à affinités méditerranéennes**.

Préférez visiter le site **entre avril et juin** pour mieux découvrir sa biodiversité, notamment la flore.

• Un panorama à 360°

Au sommet du Mont Avril, à **421 m d'altitude**, un point de vue sur les paysages environnants mais aussi sur la plaine de la Saône, la vallée de la Grosne, la Bresse et les Monts du Charolais, s'offre aux promeneurs. Une table de lecture de paysage permet de repérer les grands ensembles paysagers.

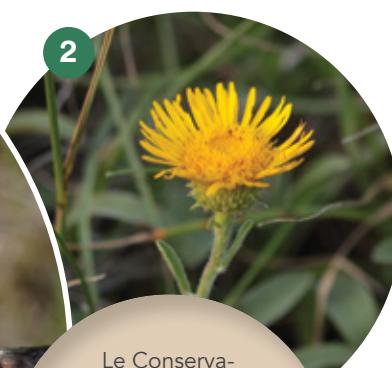
1 En été, avec un peu d'imagination, le chant de la Cigale vous transportera dans le Sud de la France.
G. Doucet - CENB

2 L'Inule des montagnes est essentiellement présente dans les milieux rocailleux du Sud de la France. Les pelouses sèches et ensoleillées du mont lui offrent des conditions de vie similaires, ce qui explique sa présence en Bourgogne où elle reste rare.
M. Paris - CENB

1



2



Le Conservatoire organise de temps en temps des visites guidées du site. Consultez l'agenda des animations sur [www.cen-bourgogne.fr](http://cen-bourgogne.fr)

Comment découvrir ce patrimoine ?

Une boucle balisée de 2,5 km, en accès libre toute l'année, parcourt le site et vous immerge dans cette nature à l'accent méridional. Par endroits, **des bornes renvoient à des informations données dans le dépliant-guide** spécifique au sentier.

Départ du sentier : Depuis Chalon-sur-Saône, prendre la N80 en direction de Montceau-les-Mines. Sortir à Moroges, suivre Mortières puis Cercot où débute le sentier et se garer au centre du hameau.

Durée du parcours : environ 1h30

Niveau de difficulté : facile, mis à part une petite pente au départ du sentier

Précautions à prendre : prévoir des chaussures de marche

Pour vous y rendre

Le Mont Avril se situe en Saône-et-Loire sur les communes de **Moroges**, **Jambles** et **Saint-Désert**, à 15 km à l'ouest de **Chalon-sur-Saône**.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le dépliant du sentier téléchargeable sur www.cen-bourgogne.fr ou disponible à l'entrée du site.

Vous hésitez à aller sur le site ? Laissez-vous convaincre en visitant virtuellement le Mont Avril sur <http://bit.ly/visite-mont-avril>

La Réserve Naturelle du Ravin de Valbois : à découvrir à pas feutrés

Prêts pour une balade au cœur de la vallée de la Loue ? Suivez le sentier balisé de la réserve naturelle au départ du charmant village de Cléron. Vous traverserez ainsi l'ensemble des milieux naturels de ce vallon, cher aux randonneurs et aux contemplatifs.

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels variés

Vous longerez tout d'abord la **rivière Loue** (marche d'approche) avant de vous imprégner des milieux naturels caractéristiques du ravin de Valbois : **pelouse sèche de corniche, falaise du Rauracien, forêt pentue et ses érabliaies à scolopendre, prairie et pelouse marneuse pâturées.**

• De sublimes points de vue sur l'amont puis laval de la reculée et ses environs

Ils vous permettront d'apprécier ce relief propre aux plateaux calcaires jurassiens.

• De nombreux papillons

Le coteau des anciennes vignes de Valbois abrite près de 100 espèces de papillons de jour dont certaines remarquables comme le **Grand nègre des bois** ou la **Bacchante**.

2



• La flore des pelouses sèches

Dès le mois de mai, les pelouses sèches se couvrent d'un tapis multicolore constitué d'**Anthyllide des montagnes, Hélianthème blanchâtre, Globulaire commune, Genêt poilu**, sans oublier quelques belles orchidées.

• Des panneaux d'information

Pour vous aider à observer et reconnaître quelques-unes des 5000 espèces recensées sur le site, des supports vous guideront le long du parcours.

3



Plus de 60 espèces d'oiseaux

sont nicheuses dans la réserve naturelle. L'emblématique **Faucon pèlerin** fera sans doute une apparition lors de votre visite, au côté du **Grand corbeau**, tous deux fidèles hôtes des falaises.

1



1

Suivez le tout nouveau balisage restauré en 2019. F. Ravenot - CENFC

Comment découvrir ce patrimoine ?

Un sentier est balisé sur 8 km.

Départ du sentier : Garez votre véhicule à proximité des locaux du Conservatoire, au centre du village de Cléron et suivez ensuite le balisage en direction du Château de Scey et de la réserve naturelle.

Durée du parcours : environ 4 h

Niveau de difficulté : facile malgré un court mais fort dénivelé de 150 m

Précautions à prendre : bonnes chaussures de marche et gourde d'eau indispensables

Cet espace naturel étant protégé, **merci de respecter la réglementation**. Restez sur le sentier, certains passages peuvent être dangereux (falaise). **Les groupes de plus de 9 personnes (maximum 25) sont soumis à autorisation préfectorale**. En cas de besoin, effectuez votre demande auprès du Conservatoire au 03 81 62 14 14.

Pour vous y rendre

Le sentier de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois est situé sur les communes de **Cléron** et de **Chassagne-Saint-Denis**, à **25 km au sud de Besançon**.

2 Faucon pèlerin

F. Ravenot - CENFC

3 Globulaire commune

F. Ravenot - CENFC

4 Vous serez sans aucun doute séduits par les différentes ambiances de la balade.

F. Ravenot - CENFC

5 On aperçoit au loin la tour Saint-Denis du château de Scey qui domine la vallée.

F. Ravenot - CENFC

5



4

Les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté sont membres du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche - Comté sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des milieux naturels, la faune et la flore de la région.



M. Mazuy - CENFC

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables** ;
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région.

Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez que les citoyens s'impliquent à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°50 - 1^{er} semestre 2020
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
Directeurs de la publication :
Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

L'étang du Petit Baronnet (71) - G. Aubert - CENB • Coteaux de la Biènne (39) L. Bettinelli - CENFC

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOD-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Claude QUINTIN, Daniel SIRUGUE, Jean-Marie VALDENAIRE, Yves VOLA + Comité technique
Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline NAJÉAN

Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Féney
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franchecomte.org



Les antennes

• En Côte-d'Or

Chemin du Moulin des étangs
21600 Féney
Tél. 03 80 79 25 99

• Dans l'Yonne

9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84

• Dans la Nièvre

13 rue Marguerite Monnot- 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07

• Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• En Saône-et-Loire

Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois

24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJÉAN

Mise en page : Olivier GIRARD

Imprimé à 2500 exemplaires par S2e Impressions

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.